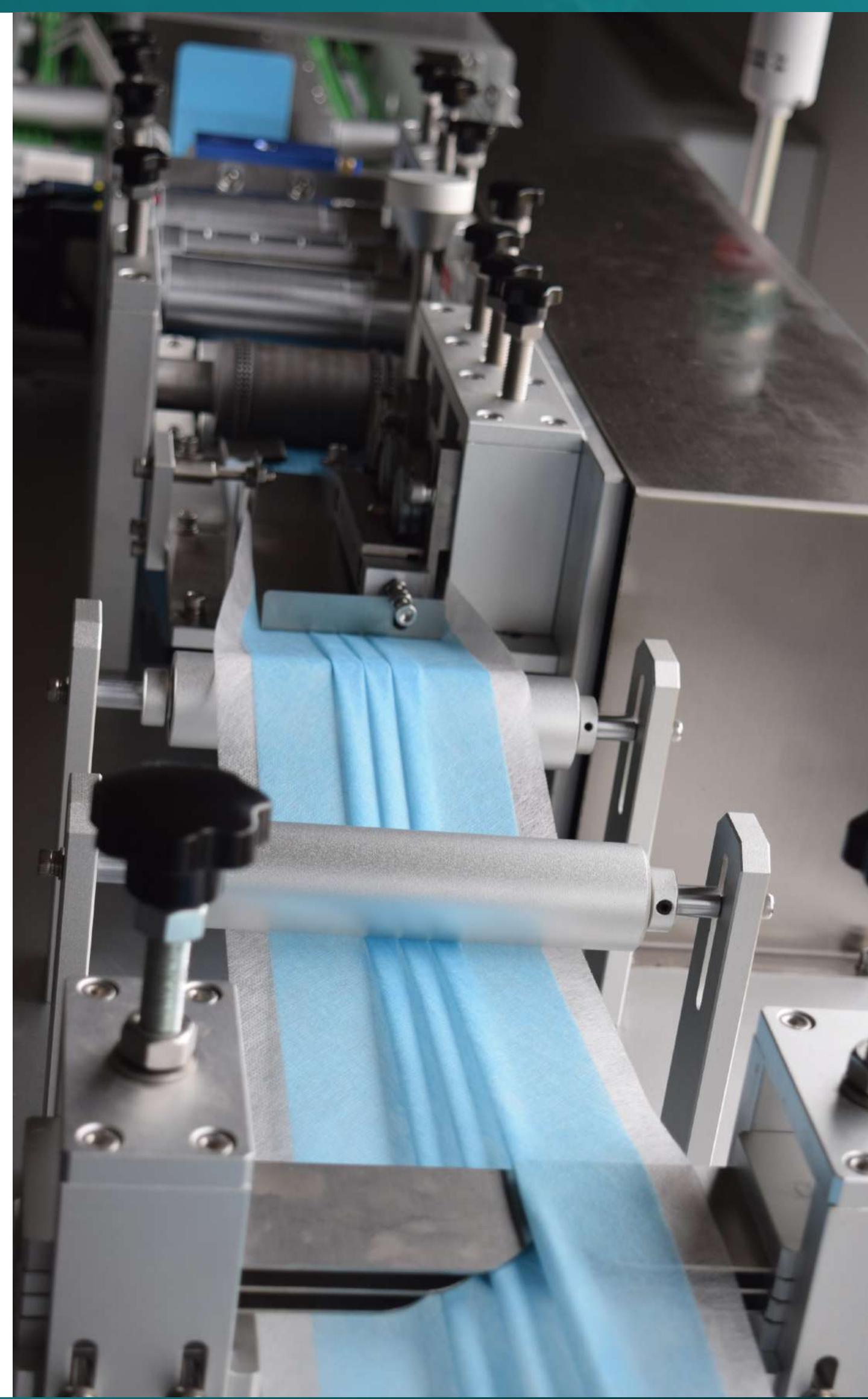


ILS RÉPONDENT À PLUSIEURS CRITÈRES QUE NOUS SOUHAITONS METTRE EN AVANT:

- Production «made in Belgium» à Nivelles
- Les matières premières des masques proviennent à 100% de l'Union Européenne
- La qualité est mise au centre de la production: des tests sont effectués régulièrement auprès de laboratoires certifiés afin de garantir continuellement la qualité des masques. Les résultats des tests seront systématiquement publiés sur le site internet de Belgium Mask
- Belgium Mask répond à la dernière réglementation européenne en matière de marquage CE pour les dispositifs médicaux
- Traçabilité assurée
- Les masques sont des masques à usage médical de type II, conformes à la norme EN 14683 et sont marqués CE



TEST	TYPE I	TYPE II	TYPE IIR
Efficacité de filtration bactérienne (EFB), (%)	≥95	≥98	≥98
Pression différentielle (Pa/cm ²)	<40	<40	<60
Pression de la résistance aux projections (kPa)	Non exigée	Non exigée	≥16.0
Propreté microbienne (ufc/g)	≤30	≤30	≤30

Notre fabrication est de 2,5 millions de masques par mois avec une possibilité d'augmenter cette production à 4 millions en cas de nécessité

Les commandes de masques doivent être de minimum 2.000 masques. Les masques sont emballés dans des boites de 50 pièces

Le packaging des masques peut être personnalisé et adapté à votre besoin d'entreprise si vous commandez plus de 100.000 masques

Si vous souhaitez l'envoi d'échantillon, n'hésitez pas à nous en faire la demande. Nous serons également ravis de vous accueillir sur notre site de production pour vous faire visiter notre espace de fabrication

Pour toute commande ou demande d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service clientèle par téléphone au +32 67 28 75 00 ou par mail sales@belgium-mask.be